



HYDROCARBURES

La Russie maintient son projet de construction d'un oléoduc au Congo

Au cours d'une conférence de presse animée le 2 décembre à Brazzaville, l'ambassadeur de la Russie au Congo, Guéorgui Tchepik, a fait le point de la coopération entre son pays et l'Afrique. En cette période de lutte contre le coronavirus, le diplomate russe a réitéré le projet de construction par son pays de l'oléoduc Pointe-Noire-Ouessou.

« C'est un projet très important. Il est en discussion depuis un certain temps entre les deux pays. Nous avançons rapidement vers les questions pratiques. J'espère que très bientôt on va passer à la construction de cet oléoduc », a-t-il précisé.

Page 16

Guéorgui Tchepik / Adiac



GRAND MARCHÉ DE POINTE-NOIRE

Vendeurs et acheteurs impatients sur la fin des travaux



Les commerçants aux alentours du grand marché en construction

Lancés depuis 2015, les travaux de modernisation du Grand marché de Pointe-Noire situé dans le premier arrondissement, Lumumba, suscitent l'impatience de nombreux vendeurs exposés aux intempéries alors que le gros œuvre semble être terminé. Tout comme ceux du marché « Tié-Tié Massola », dans le troisième arrondissement, ces commerçants contraints d'exposer sous des parasols leurs marchandises à même le sol, dans des brouettes ou sur les étals de fortune attendent la fin des travaux pour exercer leurs activités.

Page 11

GESTION DES EAUX PLUVIALES

13 milliards FCFA pour aménager les villes de Nkayi et Owando



Les parties congolaise et française lors de la signature

Le Congo et l'Agence française de développement ont signé hier une convention de subvention d'un montant de 13 milliards FCFA pour financer les travaux de réhabilitation et d'extension des systèmes de collecte et de gestion des eaux pluviales dans les villes de Nkayi et Owando.

Cet investissement sous forme de don de l'Union européenne s'inscrit dans le cadre du programme « Villes

résilientes » qui repose sur une gouvernance inclusive et participative des enjeux de développement urbain.

Page 4

BAD

Une table ronde sur la lutte contre la corruption prévue ce mois

Page 3

CONCERTATION DE MADINGOU

Claudine Munari regrette l'absence des membres de la fédération de l'opposition

Page 3

Éditorial

Les deux roues

Page 2

ÉDITORIAL

Les deux roues

À compter du 1er décembre, jusqu'à nouvel ordre, l'usage des motocyclettes communément appelées Djakarta comme moyens de transport public, est interdit à Brazzaville. Les autorités municipales à l'origine de cette mesure ont promis de se donner le temps de réguler ce secteur investi depuis quelques années par de nombreux jeunes sans emploi. Dans ce genre de cas, bien souvent, la solution trouvée à un problème en pose un autre. La principale raison invoquée par la mairie avec l'appui de la police, chargée de mettre sa décision à exécution, est l'absence de réglementation de la circulation des Djakarta. Il est vrai par ailleurs que les accidents, parfois mortels, qui surviennent dans Brazzaville peuvent être imputés au comportement de certains conducteurs de ces engins ignorants des règles de base du code de la route.

De manière générale, sur ce chantier de l'observance des prescriptions du code de la route, l'expression « on roule en mbéba », célèbre au sortir de la guerre du 5 juin 1997 pour décrire l'insouciance des chauffeurs n'est pas encore passée de mode. Avec, sans doute, une légère mauvaise note pour ceux qui conduisent les taxis et taxis-bus. Chez eux, la pratique de la « relève », qui consiste pour un chauffeur expérimenté à laisser la place à un novice est courante.

D'une chose l'une, l'arrêt de la circulation des Djakarta à usage commercial pose, comme nous l'avons écrit hier, le problème de la réinsertion des jeunes qui y avaient trouvé un gagne-pain. Nous ne disposons pas pour l'instant de statistiques sur leur nombre, mais les encombrements qu'ils causaient sur les différentes artères de la capitale renseignent que le métier recrutait chaque jour davantage. N'oublions pas l'autre dimension de la question : ces cyclomoteurs rendaient d'énormes services aux Brazzavillois vivant hors du périmètre urbain desservi par les taxis et les bus réguliers.

Il n'est pas faux de dire que sur le long terme, les paramètres étayés plus haut rendent la mise en œuvre de la mesure de l'autorité municipale plus complexe. Pour qui a visité Cotonou, au Bénin, Ouagadougou, au Burkina Faso, ou encore Abidjan, en Côte d'Ivoire, Brazzaville avait depuis un moment pris l'allure de ces villes ouest-africaines animées, où le vélomoteur intègre le segment très exigeant de l'activité informelle.

Communiquer davantage sur le sujet et trouver des solutions appropriées à la circulation plus fluide des personnes et des biens dans la capitale congolaise se posent à présent comme une exigence d'intérêt public.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

A quelle famille politique va adhérer le RDD ?

Parti de l'opposition politique congolaise, le Rassemblement pour la démocratie et le développement (RDD) a participé à la concertation de Madingou sous son propre label. Son vice-président, Jean-Jacques Serge Yhombi-Opango qui a annoncé la suspension de la participation de cette formation politique aux activités de la plateforme dirigée par Pascal Tsaty-Mabiala, n'a pas clairement déclaré son départ du groupe.

Quelle sera alors la nouvelle destination du RDD qui a commémoré le 2 décembre son 30^e anniversaire? Après une présence de près de dix ans à la majorité présidentielle où il était allié du Parti congolais du travail, le parti créé par l'ancien président de la République, Jacques Joachim Yhombi-Opango, avait décidé de regagner les rangs de l'opposition le 3 mai 2019 suite à la signature du mémorandum d'entente de l'opposition. Aujourd'hui, le RDD se réserve le droit de collaborer avec d'autres formations politiques défendant les valeurs et les principes de la social-démocratie. Ainsi rejoindra-t-il la Convention des partis républicains de Nick Fylla et Chris Antoine Walembaud, la Fédération des partis de l'opposition congolaise de Claudine Munari, le Collectif des partis de l'opposition ou l'Alliance pour la République et la démocratie de Mathias Dzon ? Selon certains observateurs de la vie politique, un probable retour à la majorité présidentielle n'est pas exclu. Dénonçant la marginalisation dont le RDD serait victime au sein de l'opposition politique congolaise lors des différentes réunions techniques préparatoires à la concertation politique de Madingou, Jean-Jacques Serge Yhombi-Opango rappelait que son parti n'était pas engagé à l'opposition



Jean-Jacques Serge Yhombi-Opango signant le mémorandum d'entente de l'opposition/Adiac

pour être un faire-valoir. « On ne peut pas travailler avec quelqu'un qui ne nous respecte pas », lançait-il. « Le RDD va à Madingou en tant que RDD. Nous allons pour faire entendre notre voix. Le parti va avec ses propres propositions. Après la concertation, le RDD se réservera le droit de collaborer avec d'autres partis défendant les valeurs et les principes de la social-démocratie », indiquait-il.

En signant le document au siège de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads), en présence de plusieurs cadres de la direction du parti, le vice-président du RDD s'était réjoui de rejoindre, encore une fois de plus, l'opposition. « En intégrant les rangs de cette plate-forme politique, le RDD se veut être une force de proposition d'une opposition constructive pour l'intérêt général et le bien-être des Congolais. Nous souhaitons que l'opposition congolaise soit une alternative, alors une réelle et véritable alternative qui soit à l'abri des tentatives de déstabilisation du pouvoir », déclarait Jean-Jacques Serge Yhombi-Opango. Le RDD s'est fixé, entre autres objectifs, dès sa naissance en 1990, la défense de certaines valeurs telles que le dialogue, la concertation et la recherche

du consensus. « C'est au sein de cette plate-forme constitutionnelle que le RDD entend désormais jouer sa pleine partition pour servir le peuple... C'est avec toute notre responsabilité que nous avons signé ce mémorandum, il y a beaucoup de points communs qu'il nous faut enrichir », s'engageait-il.

Prenant acte de l'adhésion du RDD, le chef de l'opposition congolaise avait rappelé qu'en apposant sa signature sur le mémorandum d'entente, le RDD s'engageait en son âme et conscience à respecter les prescriptions et à se battre avec les autres sur les valeurs de paix, d'unité nationale, de patriotisme et de respect des institutions.

« C'est une responsabilité de plus et je crois que nos amis du RDD la mesurent bien... Le RDD a été de tous les combats avec l'Upads de 1992 à 1997 et même au-delà. Il s'agit pour nous d'un vieil ami, peut-être que nous étions séparés mais nous n'avons pas divorcé. Mais cette fois, s'il faut se remarier, ce n'est pas seulement avec l'Upads mais avec tous les partis de l'opposition politique congolaise. Nous sommes sûrs que vous prendrez votre place pour jouer votre partition », déclarait Pascal Tsaty-Mabiala.

Parfait Wilfried Douniama

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-
donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -
Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngonou /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzongi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

CONCERTATION POLITIQUE

Claudine Munari regrette l'absence des membres de la fédération de l'opposition à Madingou

Présente à Madingou, chef-lieu du département de la Bouenza, pour le compte du Mouvement pour l'unité, la solidarité et le travail (MUST), Claudine Munari a déploré l'absence d'autres cadres de la Fédération de l'opposition congolaise (FOC) qu'elle dirige à ce grand rendez-vous politique.



Claudine Munari/DR

Ayant bénéficié de six places à la dernière concertation politique pour le compte du MUST, Claudine Munari avait souhaité voir certains membres de la FOC saisir cette opportunité pour aller discuter avec les autres forces vives de la nation à Madingou sur les préparatifs de l'élection présidentielle de l'année prochaine. « *Le seul drame pour moi, c'est que mes camarades n'aient pas saisi l'opportunité d'aller à Madingou puisque nous avons eu six places. S'ils avaient eu cette humilité de dire : ne laissons pas le pouvoir gagner sur tout le terrain, allons apporter notre part de vérité à Madingou, ils auraient fait œuvre utile. Mais, ce n'est pas de la sorte qu'ils ont raisonné. Chacun va en politique pour défendre ses convictions* », a réagi Claudine Munari, lors de la conférence de presse co-animée le 30 novembre avec Pascal Tsaty-Mabiala

et Guy Brice Parfait Kolelas. La participation de la présidente du MUST à la concertation de Madingou, tenue les 25 et 26 novembre, n'a pas été vue d'un bon œil par certains cadres de la FOC. En effet, sur la vingtaine de partis et associations que compte cette plate-forme de l'opposition, seul le MUST a été invité avec six places à la clé. « *J'ai appris qu'en politique on n'est pas toujours d'accord. En politique chacun joue son jeu. Concernant les critiques de certains membres de la fédération, je vous envoie à la liste des partis conviés à Madingou. Pour dire non à une invitation, il faut être convié. Je pense que c'est aussi le jeu du pouvoir de*

diviser pour bien régner », a-t-elle poursuivi. S'agissant des conclusions de cette concertation, elle a assuré que le MUST rendra compte, le moment venu, aux autres membres de la fédération d'autant plus que ce qui les divise n'est pas plus fort que ce qui les unit. « *Ce qui fait l'objet de notre combat de tous les jours c'est l'alternance démocratique, la libération des prisonniers politiques et la bonne gouvernance électorale. Tant que nous ne sommes pas sortis de ce cadre, le combat reste entier* », a-t-elle poursuivi, précisant que les discours du genre « *Madingou était une perte de temps ; l'opposition s'est fait avoir par le PCT* », n'ont pas de sens puisqu'il s'agissait d'une concertation et non d'un dialogue. Quant à l'unification de l'opposition, elle pense que les différents acteurs se battent pour l'amélioration de la gouvernance électorale. « *C'est le sujet le plus convergent que l'on puisse trouver dans une dynamique politique. Avant l'élection présidentielle de 2016, nous nous battions pour la même chose : l'alternance démocratique dans le pays. Ce qui s'est passé après l'élection présidentielle, c'est que nous avons pris un autre couloir. Aujourd'hui, me retrouver aux côtés de mes frères, il y a quoi de plus naturel puisque nous nous battons pour la même chose* », a-t-elle conclu.

Parfait Wilfried Douniama

BAD

Une table ronde sur la lutte contre la corruption prévue pour ce mois

Dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de lutte contre la corruption, la Banque africaine de développement (BAD) organisera, le 9 décembre, une table ronde virtuelle sur le thème « *Rétablir avec intégrité - Adapter la lutte contre la corruption à la nouvelle normalité.* »

Cette rencontre vise à comprendre les risques et opportunités émergents liés à la corruption causés depuis l'avènement de la pandémie de Covid-19, à relever les défis de la lutte contre la fuite de capitaux due à la corruption et exacerbée par la pandémie. De même, elle entend partager les techniques évolutives de lutte contre la corruption dans la nouvelle normalité et améliorer la préparation pour faire face à de telles crises à l'avenir. En effet, cette table ronde, qui se déroulera en visioconférence, réunira des fonctionnaires et des cadres de haut niveau, impliqués dans la lutte contre les pratiques contraires à l'éthique dans les secteurs public et privé. La session sera le reflet de la nouvelle normalité pour faire face aux défis et opportunités dans la lutte contre la corruption à l'ère de la pandémie de Covid-19.

Célébrée le 9 décembre de chaque année à la suite de l'adoption de la Convention des Nations unies contre la corruption en 2003, la Journée internationale de la lutte contre la corruption est commémorée sous le nom de « Journée PIAC » au sein de cette institution financière.

Gloria Imelda Lossele

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Validation d'un guide pratique dédié aux collectivités locales

La République du Congo vient de franchir une étape dans la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD), le 30 novembre, par l'adoption d'un nouvel instrument local impliquant à la fois les autorités et populations rurales.

Le nouveau guide des plans locaux de développement est un véritable outil de planification de suivi et de gestion d'actions jugées prioritaires par les élus et les populations, afin de résoudre les problèmes socio-économiques et environnementaux. Le but de cette initiative, a expliqué Fernand Sosthène Likouka, le directeur de cabinet de la ministre du Plan, est de mettre aux localités et à l'ensemble des parties prenantes un référentiel commun pour l'élaboration des projets de développement.

« *L'ancrage de développement socioéconomique au niveau local est, sans doute, une voie de création de richesse et d'amélioration des conditions de vie dans les communautés de base pour atteindre de manière efficace les ODD. Tou-*

tefois, force est de constater que les faibles compétences techniques des acteurs locaux constituent également un facteur contraignant de même que l'absence d'outil pour stimuler le développement économique local », a signifié Fernand Sosthène Likouka.

La prochaine étape, a-t-il poursuivi, consiste en la prise en compte de ces objectifs dans les politiques locales avec une implication accrue des populations et des autres acteurs locaux. Les collectivités locales doivent à ce titre disposer d'un outil de planification pour intégrer, réaliser et suivre les actions en lien avec les ODD. « *Cet outil n'est autre que le Plan de développement local (PDL). Conformément à l'esprit de la décentralisation, la planification du développement local revêt*



Les participants à l'atelier de validation du PDL/DR

d'une importance accrue », a estimé Fernand Sosthène Likouka.

À noter que l'agenda 2030 des Nations unies, ayant permis les ODD, a été adopté en 2015 par l'ensemble des États et ratifié par le Congo un an après. Cet agenda de développement prône l'universalité, l'intégration et l'exclusivité avec comme principe de base « *de ne laisser personne de côté* ». Il a conduit à l'élaboration du Plan national de

développement 2018-2022 et au processus de contextualisation et de suivi de la mise en œuvre des ODD.

Dans le cadre de sa politique de développement, le gouvernement congolais bénéficie d'accompagnements des partenaires à l'instar du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). Les partenaires onusiens viennent d'ailleurs de réitérer leur disponibilité à poursuivre le partenariat

avec le Congo, a assuré Emma Ngouan-Anoh, la représentante résidente adjointe du PNUD. « *La planification locale devrait pleinement prendre en compte les ODD, cet alignement permettra à tous de se mobiliser pour mieux localiser le programme au niveau des collectivités. La planification locale est au cœur du développement communautaire* », a-t-elle indiqué.

Fiacre Kombo

ASSAINISSEMENT

L'Union européenne octroie treize milliards FCFA au Congo

La subvention octroyée par l'Union européenne (UE), dans le cadre du 11e Fonds européen de développement (FED), servira au financement des travaux de réhabilitation et d'extension des systèmes de collecte et de gestion des eaux pluviales, ainsi que la mise en place des dispositifs de lutte contre les érosions dans les villes de Nkayi (Bouenza) et d'Owando (Cuvette).

Ce projet, qui s'inscrit dans le cadre du programme « villes résilientes », a fait l'objet d'une convention de financement d'un montant de 13 milliards FCFA signée le 2 décembre à Brazzaville, entre les ministres des Finances et du Budget, de l'Aménagement du territoire, l'ambassadeur de France au Congo et le directeur de l'Agence française de développement.

Cette action répond d'après l'ambassadeur de l'UE, aux préoccupations des habitants confrontés au quotidien à des problèmes d'inondation, d'érosion et de nuisances liées aux déchets ainsi qu'aux eaux usées. Il s'agit également d'une riposte à des besoins d'appui de la part des administrations locales dans un contexte de

décentralisation.

« Nous sommes résolument engagés à faire de ce projet un véritable vecteur de développement. Nous avons adopté une approche territoriale du développement local qui place les autorités et les populations locales au cœur d'un processus dynamique allant de la base au sommet », a indiqué Raul Mateus Paula.

Pour l'ambassadeur de France, François Barateau, le projet ville résiliente au Congo s'inscrit notamment dans le nouveau consensus européen pour le développement et le nouveau programme pour les villes, adopté au sommet de Quito, afin de promouvoir une collaboration renforcée avec les autorités locales. « Nous nous engageons de façon



Le ministre des Finances et l'ambassadeur de France brandissant les parapheurs après la signature

concrète et pragmatique, pour réduire les inégalités et promouvoir un développement durable », a-t-il souligné.

Signalons que depuis les années 90, le Congo peine à résorber l'épineux problème d'occupation anarchique des terres et l'urbanisation non-planifiée, cause essentielle des érosions et des calamités qui en résultent.

« Nous sommes comblés de savoir que les objectifs de ce projet visent l'équilibre

territorial et participatif sans compter l'amélioration du cadre de vie et l'attractivité des villes bénéficiaires », s'est réjoui le ministre de l'Aménagement, de l'Équipement du territoire et des Grands travaux, Jean Jacques Bouya, également présent, avant de rassurer que le Congo veillera à ce que les composantes du projet s'exécutent à merveille et que les actifs soient transférés dans les délais aux deux villes et ce, après un travail

basé sur l'approche « Haute intensité de main-d'œuvre », et dans le strict respect de l'environnement.

Le pilotage global du programme « villes résilientes » au Congo sera assuré par le ministère du Plan en tant qu'ordonnateur national du Fonds européen de développement. Le ministère de l'Aménagement du territoire assurera, quant à lui, le pilotage des travaux de drainage pluvial et de lutte contre les érosions

Lopelle Mboussa Gassia

AVIS DE VENTE

Domaine à vendre

Lieu : Limite avec les logements de l'OMS à Mafouta, superficie : 4661,00 mètre carré.

Tel : 06 653 69 47 / 05 385 31 00

NÉCROLOGIE



Donat Ellian Anicet, les familles Ndzilla Etienne, Bouillon Ingrid annoncent aux parents, amis et connaissances le décès à Brazzaville de leur fille, petite fille Donat Ellion Arielle, survenu le 27 novembre 2020.

La veillée mortuaire se tient à Diata au n°56 bis rue Massangui, arrêt de bus Mwet.

La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.

VIE ASSOCIATIVE

Le club Rotary Brazzaville "Téléma" lance officiellement ses activités

Créée en août dernier, la nouvelle association affiliée à Rotary club Brazzaville a été officialisée, le 28 novembre, à l'issue d'une cérémonie symbolique présidée par le gouverneur du district 9150, Innocent Nkongo Budina Nzau. L'équipe dirigeante promet des initiatives en faveur des communautés vulnérables et la lutte contre la poliomyélite.

La rencontre des rotariens de Brazzaville, le week-end dernier, était marquée par l'intronisation de la présidente du jeune Club Rotary Brazzaville "Telema", Laeticia Nkakou Yoka, qui a reçu la charte internationale de cette association internationale. À l'instar des autres membres de l'association, la présidente a également pris les insignes de Rotary témoignant ainsi son engagement pour les valeurs du mouvement.

Le Rotary club Brazzaville Telema qui compte actuellement vingt-trois membres est le cinquième Rotary club à Brazzaville. Le club partage les idéaux de Rotary international qui consistent à servir autrui, à promouvoir des normes éthiques élevées et à favoriser l'entente entre les communautés, la solidarité et la paix, grâce à un réseau des décideurs locaux, civiques et professionnels. Les premières actions humanitaires que le club Telema a déjà me-



La photo de famille Adiac

nées concernent la remise des masques et kits scolaires à deux écoles publiques de Brazzaville et une sensibilisation à la poliomyélite.

En installant le club et son équipe dirigeante, le gouverneur du district 9150 a prêché le respect des engagements en lien avec le thème de l'année « Le Rotary ouvre des opportunités ». « Créer un nouveau club, c'est bien. Mais le mieux c'est de pérenniser le mouvement, de faire adhérer de nouveaux membres et d'être proches des communautés. Il faut également verser ses contributions statutaires », a insisté Innocent Nkongo Budina Nzau qui est à la tête de dix pays d'Afrique centrale, dont la RDC, le Cameroun, le Gabon, le Rwanda... Intronisée pour un mandat

d'une année à la tête du Club Rotary Brazzaville Telema, Laeticia Nkakou Yoka a promis de poser les bases d'une organisation dynamique au service de la justice, de la culture de la paix et de la solidarité. « Notre club s'est fixé comme objectifs (2020-2021) de renforcer la camaraderie ; la réalisation des actions dans le domaine de l'éducation, de la formation des jeunes et de la santé ; l'amélioration de l'image de Rotary Club ; la présence active sur les réseaux sociaux », a-t-elle déclaré.

Il faut souligner la présence remarquable du maire de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba, et de nombreux anonymes à cette rencontre des rotariens de la ville capitale.

Fiacre Kombo

www.adiac.tv

ADIACTV

Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE LE COURRIER

+338 11 40 40 56

info@adiac.tv

ADIACTV - 11 rue de la République - Brazzaville

HUMANITAIRE

L'ONU lance un appel record de 35 milliards de dollars

L'ONU et ses partenaires ont lancé, le 1er décembre, un appel humanitaire record de près de 35 milliards de dollars pour aider 230 millions de personnes en 2021.

Le rapport intitulé « Global Humanitarian Overview » indique que 235 millions de personnes dans le monde auront besoin d'une assistance humanitaire en 2021. Pour la plupart, ce sont des personnes parmi les plus vulnérables, qui sont confrontées à la faim, aux conflits, aux déplacements et aux conséquences du changement climatique et de la pandémie de Covid-19.

En 2020, la pandémie de Covid-19 a modifié le paysage de la réponse humanitaire en rendant 235 millions de personnes tributaires de l'aide internationale. Il s'agit d'une augmentation de 40% par rapport à la même période l'année dernière (160 millions). Ainsi, si toutes ces personnes vivaient dans un seul pays, ce serait le cinquième pays le plus peuplé du monde.

« Les budgets de l'aide humanitaire font face à des coupes terribles alors que l'impact de la pandémie mondiale continue de s'aggraver », a déclaré le secrétaire général des Nations unies, António Guterres.

Il appelle le monde à « se tenir aux côtés des populations

dans les moments les plus sombres de leur vie ». Il s'agit ainsi de se mobiliser pour éviter la famine, lutter contre la pauvreté et maintenir les enfants vaccinés et scolarisés.

La RDC, le Burkina Faso et la Corne de l'Afrique parmi les urgences

La crise du coronavirus a plongé des millions de personnes dans la pauvreté et a fait monter en flèche les besoins humanitaires. D'ici à la fin 2020, 270 millions de personnes pourraient souffrir d'insécurité alimentaire aiguë, soit plus de 80% de plus qu'avant la pandémie.

La population au Yémen, au Burkina Faso, au Soudan du Sud et dans le nord-est du Nigéria lutte contre la faim, tandis que d'autres pays et régions, comme l'Afghanistan et le Sahel, sont également « potentiellement très vulnérables », a déclaré à la presse le chef des Affaires humanitaires de l'ONU, Mark Lowcock.

A l'image de ces dernières années, la Syrie va rester largement en tête des besoins,

avec environ 2 millions de personnes supplémentaires qui auront des besoins humanitaires, devant le Yémen et la République démocratique du Congo (RDC).

Sur le continent africain, un nombre croissant de personnes souffrent d'insécurité alimentaire aiguë en RDC. Dans la Corne de l'Afrique, outre les conséquences de la crise du Tigré éthiopien au Soudan voisin, l'Éthiopie faisait déjà face aux conséquences de l'invasion de criquets pèlerins et de la pandémie. Dans ces conditions, plus de 2,1 millions de personnes supplémentaires ont eu besoin d'une aide humanitaire.

Au Burkina Faso, l'appel est passé de 424 millions de dollars l'an dernier à 607 millions de dollars cette année. Cette hausse est due à la détérioration de la sécurité alimentaire, mais aussi aux conséquences des catastrophes naturelles et de la pandémie sur la situation socio-économique. Le nombre de personnes dans le besoin est passé de 2,9 millions à 3,5 millions en raison de l'aggravation des conflits et de l'insécurité dans les zones touchées.

Au Mozambique, les besoins sont passés de 35,5 millions de dollars à 254 millions de dollars

en raison de l'inclusion de provinces supplémentaires dans le plan localisé de Cabo Delgado.

Un besoin d'assistance lié au Coronavirus

Au total, 34 dispositifs pour 56 pays sont prévus pour ce Plan humanitaire mondial 2021. « Un choix clair s'impose à nous. Nous pouvons laisser 2021 être l'année du grand retournement - l'effritement de 40 ans de progrès - ou nous pouvons travailler ensemble pour nous assurer que nous trouvons tous un moyen de sortir de cette pandémie », a déclaré Mark Lowcock, chef du Bureau de la coordination humanitaire de l'ONU.

L'augmentation du nombre de personnes qui auront besoin d'une assistance humanitaire est « presque entièrement liée » au coronavirus. « Le tableau que nous présentons est le plus sombre que nous n'ayons jamais exposé en matière de besoins humanitaires à venir », a-t-il fait valoir lors d'une conférence de presse virtuelle depuis Genève. Pour Mark Lowcock, « le monde riche peut maintenant voir la lumière au bout du tunnel. Il n'en va pas de même dans les pays les plus pauvres ».

Et le rapport de souligner : « L'extrême pauvreté a augmenté pour la première fois en 22 ans », avertissant que

« de multiples famines se profilent à l'horizon ».

Autre problème, le changement climatique a un énorme « impact ». Huit des dix pays les plus vulnérables sur cette question sont également des États où la présence des humanitaires est importante.

Les conflits et les désastres ont aussi provoqué un record de déplacements dans le monde. Au cours de la dernière décennie, le nombre de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays par les conflits et la violence a été le plus élevé jamais enregistré. L'ONU estime à 51 millions le nombre de personnes déplacées, nouvelles ou existantes, et le nombre de réfugiés a doublé pour atteindre 20 millions.

A noter que les donateurs internationaux ont octroyé cette année 17 milliards de dollars pour la réponse humanitaire. L'ONU et ses partenaires ont aidé cette année un record de 7 personnes sur 10 parmi celles qu'ils voulaient assister. Sur le terrain, les organisations humanitaires locales et mondiales sont prêtes à sauver des vies et ont donc besoin de la solidarité et d'un financement du reste du monde.

Josiane Mambou Loukoula

SAHEL

Les Belges s'engagent dans l'opération Barkhane en 2021

En 2021, une compagnie belge va s'engager au côté de la France dans l'opération Barkhane. Un accord politique est attendu. Il s'agit de la composante Terre.

La composante Terre belge, sous l'appellation « SGTIA (sous-groupe tactique interarmes) », d'environ 250 hommes devrait s'engager dans l'opération Barkhane - plus précisément au Mali, en 2021. Des militaires belges sont déjà présents, au sein de l'EUTM Mali et dans le peloton multisensor dans la Minusma. Soit un total d'environ 150 hommes. La composante Terre, pour la grande partie, milite pour cet engagement permettant de tester également « grandeur nature » ses nouveaux blindés Griffon et Jaguar, en interopérabilité totale avec les Français. Cette fois-ci, le déploiement ira au profit de l'opération française Barkhane. Ce serait un premier ancrage du partenariat franco-belge dans le cadre du contrat CaMo (capacité motorisée).

La Belgique deviendrait le principal contributeur de l'opération Barkhane. Les informations sont consignées dans la note de politique générale du ministère belge de la Défense, soumis à la Chambre des députés. « Un déploiement d'un sous-groupe tactique d'armes combinées (CATSG ou Combined Arms Tactical Subgroup), éventuellement dans le cadre de l'opération française Barkhane, sera étudié plus avant et, le cas

échéant, fera l'objet d'un débat parlementaire », précise la note. Une prudence est donc de mise, tranchant avec les autres engagements (EUTM, Minusma). En effet la décision appartient à l'exécutif en Belgique. Mais il n'y a pas d'unanimité au sein de la coalition « Vivaldi ». Si les libéraux et socialistes francophones sont plutôt favorables, les Verts francophones, Ecologistes et Socialistes flamands notamment ne ressentent pas une envie forcée envers ce qui peut apparaître comme une « aventure » militaire. Ce qui a poussé le gouvernement belge à recourir à une discussion parlementaire, une sorte d'approbation lui permettant d'éviter une crise sur un sujet accessoire en pleine crise de Covid-19. Cette ambition de la composante Terre n'est pas surprenante. Le général-major Pierre Gérard avait fixé le cap à son arrivée fin 2019, faisant de la vocation opérationnelle des forces terrestres une priorité absolue. Il envisageait l'engagement d'une compagnie interarmes dans la période 2021-2024. Sur le moyen terme, il visait également l'engagement d'un bataillon interarmes à partir de 2025. Si l'engagement de la Belgique dans cette opération venait à être formel, ce serait un signal fort sur la coopération européenne, alors que la France attend de l'aide dans sa lutte contre le terrorisme dans la bande sahélo-saharienne.

Noël Ndong

FRANCE/COVID-19

Emmanuel Macron prépare le lancement de la campagne de vaccination

Le président français, Emmanuel Macron, a évoqué la campagne de vaccination à venir en France, à l'occasion d'une rencontre avec le Premier ministre belge, Alexander De Croo. L'exécutif français se met en ordre de bataille pour lancer cette opération qui pourrait être disponible d'ici à janvier 2021.

Les doses ne seront pas suffisantes pour vacciner toute la population française. Le chef de l'Etat français a annoncé que les premiers vaccins « seront disponibles dans la fin décembre, début janvier ». Une stratégie vaccinale est en cours. Elle prévoit cinq phases. La première concerne les personnes à risque, notamment les plus âgées, ainsi que le personnel soignant. Elle sera ciblée sur les publics les plus sensibles. La deuxième phase va toucher le « grand public » et interviendrait « entre avril et juin » 2021. Toutefois, la vaccination ne sera pas obligatoire.

Cette vaccination grand public « sera envisageable avec l'arrivée des vaccins deuxième génération si les questions logistiques sont réglées, si on est en capacité de mobiliser médecins généralistes et pharmaciens », a précisé l'Élysée.

Une « task force vaccin » a été mise en place, en charge d'approvisionner, stocker et de conserver le vaccin. Pour « garantir la sécurité sanitaire, un comité scientifique sera chargé du suivi de la vaccination » et « un collectif de ci-

toyens sera aussi mis en place, visant à associer plus largement la population. Son but est de rassurer la population, très méfiante à l'égard d'un vaccin contre la Covid-19 ». Près d'un Français sur deux déclare en effet qu'il ne compte pas se faire vacciner contre le coronavirus.

Emmanuel Macron va choisir « Monsieur vaccin » de la France, qui sera chargé d'accompagner la campagne de vaccination, en termes de communication, notamment un scientifique, pour rassurer les Français. « Un plan vaccin clair, transparent et compréhensible » devrait inciter les Français à se faire vacciner. Le président de la République a également évoqué la production de doses de vaccins en Europe et le caractère uni de l'Union européenne (UE) dans cette quête.

« Nous avons agi en Européens, nous avons réservé les doses » et avons « les capacités de produire en Europe. Il y a une clé de répartition entre les États membres en fonction de la population », a-t-il ajouté. Puis d'insister sur la solide solidarité. Car « si on veut éradiquer ce virus, il ne faut pas simplement l'éradiquer en Europe, il faut chercher à l'éradiquer dans le monde entier ». Pour cela il pense qu'il faut aider les pays émergents ou en développement qui ont beaucoup « plus de mal à acquérir ces doses de vaccins ».

N.Nd.

AFRIQUE/COVID-19

Le continent n'est pas prêt à une vaccination de masse

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) évalue à environ 4,8 milliards d'euros le coût de la vaccination des seules populations prioritaires en Afrique. Veut-elle vraiment de ce vaccin ?

L'OMS appelle le continent africain à améliorer rapidement sa capacité à vacciner sa population contre la Covid-19, préoccupé qu'il soit «loin d'être prêt» à une vaccination massive. Elle exhorte ses dirigeants à intensifier ses préparatifs, puis estime à seulement 33% le nombre de personnes prêtes à se faire vacciner. Un pourcentage, évalué sur la base de données fournies par 40 pays, pour l'instant inférieur à l'objectif de 80%. Ce qui donnerait l'impression assez nette que ce continent n'adhère pas au vaccin, se réfugiant à sa médecine traditionnelle.

L'Afrique est loin d'être prête à la plus grande campagne de vaccin du continent

Alors que «la course pour un vaccin sûr et efficace contre la pandémie de coronavirus est de plus en plus encourageante», indique l'OMS, une analyse récente montre que «l'Afrique est loin d'être prête à ce qui sera la plus grande campagne de vaccination du continent». Or «la planification et la préparation seront décisives pour cette tâche sans précédent», indique

la directrice régionale de cette Organisation onusienne, Matshidiso Moeti, précisant que l'objectif était de vacciner 3% des Africains et 20% d'ici à la fin de l'année prochaine.

Parmi les carences retenues: le manque de financements, d'instruments de mesure et de communications avec les populations. Pour y remédier, «la solidarité internationale sera impérative», selon elle. L'OMS évalue le coût de la vaccination des seules populations prioritaires en Afrique à environ 4,8 milliards d'euros, dont elle pourra bénéficier d'une partie du dispositif d'achat et de répartition des vaccins Covax, mais aussi de financements de la Banque mondiale.

L'Afrique, un continent moins touché, mais appelé à se vacciner en masse

L'Afrique, un continent de plus de 1,2 milliard d'habitants, est la partie la moins touchée par l'épidémie de coronavirus: 50 000 décès signalés, 1,7 million de guérisons et 2,1 millions de cas recensés en 8 mois; contre 1,5 million de décès, 40 millions de guérisons et 62,515 de cas

dans le monde, 10 mois après le début de l'épidémie. Elle est parvenue à déplorer moins de morts que la France (+52 127 décès) qui n'en compte que 67 millions.

Alors que de nombreuses prévisions alarmistes circulaient au début de l'épidémie, c'est exactement l'inverse qui s'est produit. Seuls quelques pays font exception: l'Algérie, l'Égypte, le Maroc, le Kenya et l'Afrique du Sud qui comptabilisent de la moitié des morts de tout le continent. Une situation exceptionnelle qui est due à une stratégie anticipatrice - contrôles de température systématiques dans les aéroports, couvre-feu, mise en place de centres d'opérations d'urgence sanitaire, port du masque, quarantaine... L'épidémie a donc été prise au sérieux dès le départ, à l'inverse des pays occidentaux. Les Africains ont des réflexes, car habitués aux épidémies. Mais tout n'a pas été parfait.

Une faible progression du virus en Afrique

Au-delà de la très bonne gestion sanitaire par anticipation des autorités et de la bonne attitude de la majorité des populations, des explications liées au contexte africain ont été avancées pour expliquer la faible

progression du virus sur le continent, notamment le climat - la chaleur serait défavorable au virus -, n'a pas été démontré scientifiquement. Et lorsque la population africaine - tombe très peu malade - est infectée par la Covid-19, elle n'en meurt que quand elle est âgée.

Plusieurs hypothèses sont avancées: l'environnement - la majorité des personnes testées Covid positif ont un taux de vitamine D plus bas que la moyenne; la vitamine D notamment apportée par l'exposition au soleil, ce qui est plus le cas en Afrique, en explication insuffisante, tout comme celle des modes de vie. D'autres possibilités sont donc avancées, dont celle d'une possible de l'immunité collective avec la circulation du virus, avec l'exposition des populations à d'anciens coronavirus ou des bactéries.

L'Afrique ne doit pas autant relâcher sa vigilance, malgré qu'elle ait bénéficié d'une conjugaison de facteurs favorables. A ceux-ci s'ajoutent l'herboristerie autochtone, négligée par les experts occidentaux qui ont voulu faire de l'Afrique un «continent cobaye», alors qu'elle a su résister à l'épidémie; et l'offre de la pharmacopée africaine rejetée par l'OMS, alors que celle-ci a sauvé des

millions de personnes dans le monde. Conséquence, une barrière psychologique s'est créée parmi les populations africaines. Compte tenu du chaos que le virus génère dans les pays développés, l'OMS veut anticiper et atténuer les conséquences catastrophiques (sociales, sanitaire, économiques) que la pandémie aurait en Afrique. Elle veut à son tour anticiper dès maintenant. En cause aussi, un système de santé déficient et surchargé, qui ne résisterait pas à «une tempête aussi brutale», que celle provoquée par la Covid-19 en Europe.

Les maladies les plus meurtrières en Afrique

La priorité en matière de santé de l'Afrique est ailleurs. Elle est le berceau de cultures variées, dont beaucoup ont été décimées par des épidémies historiques. A cause des conditions d'hygiène parfois très sommaires, le manque de moyens et d'infrastructures médicales, le continent est le foyer de plusieurs pathologies mortelles. Les maladies les plus meurtrières prioritaires à être éradiquées sont: le paludisme ou malaria (3 millions de décès par an), le VIH, les maladies respiratoires, les maladies diarrhéiques, la rougeole, la tuberculose, les maladies non transmissibles, etc.

Noël Ndong

LIVRE

«Histoire du fils» de la romancière Marie-Hélène Lafon, Prix Renaudot 2020

Marie-Hélène Lafon reproduit une fresque familiale au sein d'une famille ancrée dans la terre du Cantal à travers son roman «Histoire du fils» (Buchet-Chastel)

Ce roman, distingué par le jury du Prix Renaudot lundi 30 novembre dernier, dresse à travers ses 176 pages un récit qui court sur tout un siècle, du début du 20ème au début du 21ème siècle.

Il s'agit de l'histoire d'un fils, habitant du Cantal, qui ne connaît pas son père. «C'est le récit de l'invention de soi par lui-même d'un homme qui, malgré des débuts dans la vie quelque peu acrobatiques reposant sur un secret, un silence, s'invente malgré tout une vie large, pleine, heureuse en dépit de cette absence-là qui est celle du père», explique l'auteure.

Et d'ajouter que: «C'est une histoire plutôt heureuse». Elle précise que cette histoire, elle ne l'a pas inventée; elle l'a rencontrée, elle en a été le témoin, elle s'en est faite la greffière, elle l'a architecturée dans une narration un peu singulière, qu'elle a tenté de rendre la plus fluide et la plus dynamique possible.

En revanche, l'auteure, qui n'a pas pu observer tout ce récit puisqu'il se déroule sur 100 ans, assure avoir été «le témoin direct du dénouement de cette histoire, et de cette révélation, comme un secret de famille: le réel lui-même, foisonnant, divers et terriblement inventif» lui ayant fourni la trame du roman.



Le fils, c'est André. La mère, c'est Gabrielle. Le père est inconnu. André est élevé par Hélène, la sœur de Gabrielle, et son mari. Il grandit au milieu de ses cousines. Chaque été, il retrouve Gabrielle qui vient passer ses vacances en famille. Entre Figeac, dans le Lot, Chanterelle ou Aurillac, dans le Cantal, et Paris, Histoire du fils sonde le cœur d'une famille, ses bonheurs ordinaires et ses vertiges les plus profonds, ceux qui creusent des galeries dans les vies, sous les silences.

Avec ce nouveau roman, Marie-Hélène Lafon, 58 ans, professeur de lettres classiques à Paris, confirme la place si particulière qu'elle occupe aujourd'hui dans le paysage littéraire français. Tous ses romans sont publiés chez Buchet/Chastel.

Marie Alfred Ngoma

VIENT DE PARAÎTRE

«L'anomalie», roman distingué par le jury Goncourt 2020

Paru le 20 août dernier dans la Collection Blanche, Gallimard, «L'anomalie» s'invite dans l'air du temps en bousculant les frontières du réel.

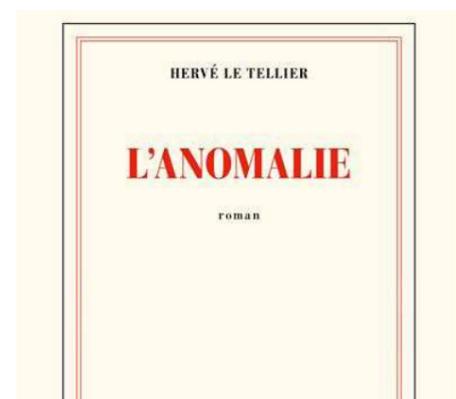
Organisé comme une sorte de conglomérat de romans, «L'anomalie» commence par la présentation de plusieurs personnages, en autant de chapitres écrits selon les codes stylistiques de différents genres, du thriller au roman psychologique, de la littérature «blanche» au récit introspectif.

Le lecteur comprend rapidement qu'un événement: «l'anomalie» d'un vol Paris-New York en mars 2021, est le lien entre tous les personnages.

Il est structuré autour de trois parties: «Aussi noir que le ciel, La vie est un songe dit-on», et «La chanson du néant», trois extraits de poèmes de Raymond Queneau. Il pose, in fine, plusieurs questions sur la réalité du monde et la fiction.

En résumé: «Il est une chose admirable qui surpasse toujours la connaissance, l'intelligence, et même le génie, c'est l'incompréhension».

En juin 2021, un événement insensé bouleverse les vies de centaines d'hommes et de femmes, tous les passagers d'un vol Paris-New York. Parmi lesquels: Blake, père de famille respectable et néanmoins tueur à gages; Slimboy, pop star nigériane, las de vivre dans le mensonge; Joanna, redoutable avocate rattrapée par ses failles; ou encore Victor Miesel, écrivain confiden-



tiel soudain devenu culte. Tous croyaient avoir une vie secrète. Nul n'imaginait à quel point c'était vrai. Roman virtuose où la logique rencontre le magique, «L'anomalie» explore cette part de nous-mêmes qui nous échappe.

De l'avis de chroniqueurs littéraires, Hervé Le Tellier vient de commettre un roman-monde, à la fois populaire, vertigineux et jubilatoire. En somme, «une fantastique machine littéraire, qui vous emporte et vous fait planer très haut».

A lire absolument!

M.A.N.

ASSEMBLÉE NATIONALE

Plus de 250 signatures déjà récoltées pour faire tomber le bureau Mabunda

Pour le député national Muhindo Nzangi, cette pétition dessine la vraie configuration de la scène politique au sein de la chambre basse du Parlement et rend effective la requalification de la majorité au niveau du Parlement, appelant ainsi le chef de l'Etat à prendre cette nouvelle donne en compte dans le discours qu'il s'apprête à prononcer après les consultations tenues pendant près de trois semaines.



Jeanine Mabunda, à la tribune de l'hémicycle/DR

Le député national élu de Beni dans le Kivu, Muhindo Nzangi, indique que plus de deux cent cinquante signatures ont déjà été recueillies dans le cadre de la pétition visant à faire tomber le bureau de l'Assemblée nationale présidée par Jeanine Mabunda. « J'ai le plaisir et le privilège d'annoncer au peuple congolais que la pétition initiée par les députés nationaux contre le bureau de l'Assemblée nationale dirigé par l'honorable Jeanine Mabunda Lioko a dépassé les 250 signatures. Elle va être déposée dans quelques matins au bureau de l'Assemblée nationale », a-t-il dit dans un élément sonore devenu viral sur le Net et dans lequel le député répondait aux questions de la presse.

A l'en croire, il y a parmi les signataires des députés nationaux de la Coalition Lamuka, du Cap pour le changement (Cach), et d'autres des groupes parlementaires du Front commun pour le Congo (FCC). « Je voulais dire que la majorité absolue des députés qui composent l'Assemblée nationale a retiré sa confiance au bureau de l'Assemblée nationale. Par conséquent, la requalification de la majorité au niveau du Parlement est effective », a affirmé Muhindo Nzangi.

Une influence certaine sur la configuration de la scène politique

Fort de cette réalité, ce député

note que la requalification de la majorité au niveau du Parlement est effective. Muhindo Nzangi dit, par conséquent, exhorter le chef de l'Etat, Felix-Antoine Tshisekedi, à prendre cette nouvelle donne en compte dans le discours qu'il s'apprête à prononcer après les consultations tenues pendant près de trois semaines. « Il est donc possible pour le chef de l'Etat aujourd'hui de tenir compte de cette dynamique interne à l'Assemblée nationale constituée des députés de Lamuka, des députés de Cach, et certains autres députés de plusieurs groupes parlementaires du FCC pour désigner l'informateur qui pourra identifier de manière formelle cette

majorité au niveau de l'Assemblée nationale », a affirmé cet élu, notant que le dépôt de cette pétition ne se fera pas discrètement. Le programme du dépôt de cette pétition, a-t-il fait savoir, sera présenté dans les heures qui suivent. Et nous demandons au peuple congolais de pouvoir accompagner les députés nationaux qui, aujourd'hui, ont pris leur destin en main pour mettre fin au règne des autorités morales « qui s'intercalent et interfèrent dans la gestion de l'Etat ».

Pour ce député, c'est aussi une occasion pour le chef de l'Etat de pouvoir choisir des animateurs à mêmes de répondre de manière efficace aux besoins du peuple congolais. Plusieurs griefs sont retenus contre le bureau de l'Assemblée nationale dans ladite pétition notamment le blocage des initiatives parlementaires, la gestion opaque des finances de la chambre basse du Parlement, le manque de respect envers ses collègues députés, etc.

Il est, en effet, rappelé qu'il y a quelques jours, les députés du FCC ont rassuré, dans une déclaration, que « la majorité parlementaire est bien identifiée pour une législature », conformément à

l'article 26 du Règlement intérieur de leur institution. A en croire cette déclaration, cette majorité est physiquement présente par le biais des signatures des 305 députés présents à Kinshasa, reprise en annexe de ce document et le sera chaque fois que de besoin comme pour les différents votes au sein de la plénière. « Affirmons qu'au vu du fonctionnement de notre système politique, la majorité parlementaire identifiée pour le FCC assumera ses responsabilités et rien ne se fera légalement contre elle et sans elle », ont fait savoir ces députés.

Il est également rappelé que le bureau Mabunda venait d'être raté par une autre action devant le Conseil d'Etat introduite par le député élu de Tshela, dans le Kongo central, Fabrice Puela. Celui-ci avait reproché à Jeanine Mabunda et son bureau de n'avoir pas présenté leur rapport financier en plénière pendant la session de mars, violant ainsi, selon lui, l'article 139 du règlement intérieur de l'Assemblée nationale. Les juges du Conseil d'Etat, dans l'arrêt rendu le lundi 23 novembre, ont déclaré irrecevable cette requête du député Lamuka, Fabrice Puela.

Lucien Dianzenza

ZONE DE LIBRE-ÉCHANGE DU CONTINENT AFRICAIN

La RDC évalue son niveau de préparation

Le ministre du Commerce extérieur, Jean-Lucien Bussa, s'est livré à cette évaluation devant une commission spécialisée de l'Assemblée nationale. Il en ressort quelques actions d'envergure pour permettre à plusieurs secteurs vitaux de la vie économique nationale de bénéficier des opportunités commerciales de l'espace d'échanges.

Le projet de loi autorisant la ratification de l'Accord portant la création de la Zone de libre échange du continent africain (Zlecaf) était en discussion à la chambre basse du Parlement le 10 décembre 2019, près d'une année jour pour jour. A l'approche de la date, la tension monte d'un cran pour évaluer le niveau de préparation du pays. Le samedi dernier, Jean-Lucien Bussa est revenu à la représentation nationale pour faire le point devant la commission environnement, tourisme, ressources naturelles et développement durable. De son échange avec les élus du peuple, l'on retient déjà quelques actions phares de son ministère en perspective de la mise en œuvre de la zone de libre-échange. Ces actions, a-t-il précisé, répondent aux observations des députés nationaux exprimées au cours de la présentation de la plénière du 10 novembre dernier. L'objectif poursuivi par son ministère, a-t-il rappelé, est de permettre au pays de bénéficier des possibilités commerciales qu'offre la zone et de faire profiter plusieurs secteurs stratégiques, notamment l'industrie locale. Dans la foulée, Jean-Lucien Bussa a cité quelques actions fortes, notamment la création de l'Agence de promotion des exportations (Anapex) en mars 2020. Le but recherché est d'améliorer la politique des exportations, de passer de la participation active et à l'intégration régionale, de renforcer l'offre et la compétitivité des produits RD-congolais d'exportation, etc. En bonne position, il y a aussi l'adoption par le conseil des ministres de la mise en place du comité national de mise en œuvre de la Zlecaf en RDC. Le projet d'ordonnance serait déjà soumis à la signature du président de la République. La mission d'un tel comité serait d'assurer la coordination stratégique et le suivi-évaluation de la mise en œuvre de la zone. Enfin, sans être exhaustif, nous terminerons par les mesures de régulation visant à exclure, sur la base des revendications du secteur privé, certains produits qui ne feront pas l'objet de libre-échange. Le projet de loi sur l'adhésion de la RDC à la zone est toujours en attente de ratification au niveau du Parlement.

Laurent Essolomwa

La Lucha appelle à la fin du mandat de la Monusco

La sollicitation faite en direction du Conseil de sécurité de l'ONU relève du fait des massacres à répétition des civils dans la partie est du pays, au vu et au su de l'armée congolaise et des casques bleus de la Monusco.

En réaction aux massacres à répétition des civils dans l'est de la RDC, même dans les parties où la présence de l'armée congolaise et des casques bleus de la Monusco est effective, le mouvement citoyen Lutte pour le changement (Lucha) exhorte les ambassadeurs des États membres du Conseil de sécurité des Nations unies (CSNU) à mettre fin au mandat de la Mission onusienne pour la stabilisation de la République démocratique du Congo (Monusco) dans une période ne dépassant pas douze mois. Dans un communiqué, ce mouvement regrette que les casques bleus de l'ONU aient fait plus de vingt-deux ans dans le territoire congolais, comme témoins passifs que protecteurs proactifs et efficaces de la popula-



Des casques bleus en patrouille/DR

tion. La Lucha dit, en outre, attendre du CSNU d'instruire le secrétaire général, dans l'objectif d'assurer la continuité de cette mission onusienne, de demander, à son tour, le transfert de ses activités civiles et humanitaires aux autorités locales, aux agences des Nations unies et aux ONG tant internationales que locales.

Dans l'optique de la neutralisation des groupes armés et de la participation effective aux opérations de protection des civils, ce mouvement citoyen recommande également à ces ambassadeurs des pays membres du CSNU, le

maintien et le renforcement du mandat de la brigade d'intervention (FIB), avec des troupes africaines ainsi qu'un appui technique et logistique à l'armée et la police. Rejoignant d'autres associations de société civile congolaise, la Lucha recommande au chef de l'État congolais, Félix-Antoine Tshisekedi, et au gouvernement de la RDC, de faire une purge au sein de l'armée et la police en écartant de la chaîne de commandement ainsi qu'à celle des services de renseignements les officiers soupçonnés de violations graves de droits humains.

L.D.



**PROFITEZ
D'UN PRIX INCROYABLE
AVEC TOUTES LES FORMULES,
C'EST DU JAMAIS VU !**

LE KIT COMPLET AVEC :

- DECODEUR HD**
- + PARABOLE**
- + 1 MOIS D'ABONNEMENT**

A PARTIR DE

10 500^{FCFA*}
SEULEMENT !
TTC

*Noël
Ensemble!*

CANAL+ INTERNATIONAL S.A.S. AU CAPITAL DE 3 912 064 € - 592.033.401 RCS NANTERRE

Offre valable jusqu'au 05/01/2021 dans la limite des stocks disponibles pour tout nouvel abonnement à l'une des formules suivantes : ACCESS, ESSENTIEL+, ACCESS+, EVASION, EVASION+ ou TOUT CANAL+. Parabole offerte. Hors accessoires et coût lié à la taxe « Timbre Electronique Fiscal de 50 FCFA ». Prix TTC maximum conseillé. Voir tarifs et conditions de l'offre auprès de votre Distributeur Agréé.

LES BOUQUETS

CANAL+

UDPS

Augustin Kabuya dénonce un complot contre la vie du président Tshisekedi

Le FCC complotte contre la vie du président de la République Félix Antoine Tshisekedi. C'est ce qu'a affirmé sans prendre des gants le secrétaire général de l'UDPS.

Le secrétaire général de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), Augustin Kabuya, a accusé les membres du Front commun pour le Congo (FCC) d'être à la base d'un complot ourdi et visant la vie du président de la République, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo. C'était au cours d'une matinée politique organisée, le samedi 28 novembre, au siège de parti présidentiel dans la commune de Limete à Kinshasa. D'après Augustin Kabuya, l'UDPS détient toutes les vidéos qui prouveraient que le FCC voudrait éliminer physiquement le président de la République. Il a également promis devant



des militants et cadres de son parti politique présents

dans cette matinée politique de faire, cette semaine, la ronde des ambassades pour brandir et déposer ces vidéos

qui montrent que le FCC avait fait une réunion dans le

but de tuer le chef de l'Etat. « *Ce qu'il faut retenir est qu'ils ont promis de tuer le chef de l'Etat, le monde entier l'a entendu. Dès la semaine prochaine, nous allons faire une tournée dans des ambassades et déposer ces vidéos, et nous ferons tout pour traduire ça dans plusieurs langues afin que les ambassadeurs puissent mieux comprendre ce complot contre le chef de l'Etat. Le FCC avait fait une réunion où ils se sont organisés pour mettre fin à la vie du président de la République* », a-t-il affirmé.

Le secrétaire général de l'UDPS a également déclaré que son parti n'a pas peur des intimidations du FCC qui ne vise qu'à saboter et bloquer les actions du chef de l'Etat,

pour revenir au pouvoir après la présidentielle de 2023. « *Nous voulons que la population comprenne cela et qu'elle soit derrière le président de la République afin de soutenir ses actions qui visent le développement de la nation congolaise* », a conclu Augustin Kabuya. Cette accusation portée contre le FCC est faite dans un contexte de crise politique déjà ouverte entre le FCC et la plateforme politique Cap pour le changement qui a soutenu la candidature du président Félix Tshisekedi aux élections de décembre 2018. Les deux plates-formes ont formé la coalition au pouvoir qui aujourd'hui, avec cette crise, est au bord de la rupture.

Martin Enyimo



PRICEWATERHOUSECOOPERS Congo est un cabinet de services financiers, de conseil et d'expertise comptable fondé en 1984 dont l'une des activités principales est l'audit et le commissariat aux comptes.

Cette activité nécessite de garantir par un audit de qualité la pertinence et la fiabilité de l'information financière publiée. Attester de la sincérité des états financiers d'une entreprise suppose d'appréhender son activité dans son ensemble (secteur, enjeux, réglementation...), afin d'être en mesure de faire le diagnostic des processus opérationnels et d'identifier les risques. Cette approche fait appel à une capacité d'analyse, un esprit critique et une méthodologie éprouvée, essentiels aux travaux de certification

Les principales missions du stagiaire

Au sein de la LoS Assurance & Advisory, vous serez formé (e) aux principales missions de notre pôle Audit que sont :

- Participer à la réalisation de missions de commissariat aux comptes et d'audit contractuels de grandes sociétés locales et de filiales de groupes internationaux ;
- Anticiper sur les besoins des clients et leur proposer des missions à forte valeur ajoutée et innovantes ;
- Apporter aux clients un service à forte valeur ajoutée améliorant la qualité de leur information financière ;
- Assister le Manager dans la réalisation et/ou la supervision des travaux conformément aux standard qualité de PwC ;
- Soutenir la croissance de l'entreprise ;

STAGE AUDIT H/F

MANAGEMENT LEVEL : STAGIAIRE

Lieu du stage: Pointe-Noire et Brazzaville
Présentation de l'entreprise :

Profil du/de la candidat(e)

- Vous êtes titulaire au moins d'un Master 2 ou d'un diplôme équivalent en Comptabilité, Audit, Sciences de gestion,
 - Vous faites preuve de curiosité, d'enthousiasme et avez une capacité d'adaptation à des environnements de travail variés,
 - Vous faites preuve d'un engouement certain pour le travail d'équipe, êtes proactif(e), avez un sens de l'analyse et êtes attentif(ve) à la qualité de service rendue aux clients,
 - Vous avez de bonnes capacités commerciales,
 - Vous avez un très bon niveau d'anglais...
 - Vous souhaitez vous investir au sein d'un Cabinet de renommée internationale, faire éclore vos talents et « réimaginer le possible » ;
- ... alors, n'attendez plus, rejoignez notre équipe Audit et vivez la « PwC experience », un Univers d'opportunités !

Merci de transmettre votre CV détaillé et actualisé accompagné d'une lettre de motivation en indiquant en objet du mail: Candidature Stage Audit, à l'attention de la Responsable des Ressources Humaines aux adresses suivantes au plus tard le 10 décembre 2020:

par mail à : recrutement.cg@cg.pwc.com

Ou aux adresses suivantes:

Au 88, Avenue du Général de Gaulle, B.P 1306, Pointe-Noire, Boulevard Denis Sassou Nguesso, Immeuble BSCA BANK, 6ème étage. BP 1140, Brazzaville, République du Congo (PricewaterhouseCoopers)

La sélection se fera sur CV, tests (psychotechniques, anglais, comptable...) et entretiens.

VIE DES PARTIS

«Renaissance» propose une refondation politique

La nouvelle formation politique «Renaissance» que préside Jean Paul Bouiti a exprimé le voeu d'apporter une refondation de la République à l'occasion de son assemblée générale constitutive tenue au Centre d'études chrétiennes du quartier Mawata dans le deuxième arrondissement de Pointe-Noire, Mvou-Mvou.

Les participants à l'assemblée générale constitutive de «Renaissance» ont élu une direction exécutive provisoire de onze membres dirigée par Jean Paul Bouiti. Cette instance a pour mission de conduire les destinées du parti jusqu'à la tenue du congrès inaugural qui aura lieu dans six mois. Les membres de cette organisation politique ont également adopté ses textes fondamentaux et son projet de société.

«Renaissance» propose aux Congolais une refondation de la République à travers la construction d'une nouvelle société du 21ème siècle qui se veut moderne, humaniste, respectueuse des hommes et des femmes, fondée sur la participation du peuple, la justice et l'égalité de tous les citoyens. Ces concepts ont été développés dans un projet de société dénommé « La route vers l'espoir, la dignité et la fierté nationale ».

Selon ses membres, la création de «Renaissance», parti de l'opposition, résulte de l'initiative de certains intellectuels de donner suite à la demande de nombreuses personnes issues des différentes couches sociales du Congo représentant tous les départements. Dégageant les principales motivations

de son organisation politique, Jean Paul Bouiti a signifié que : «Les choses sont d'une telle évidence que la refondation de la République s'avère importante dans tous les secteurs de la société au regard des situations auxquelles sont confrontés le peuple aujourd'hui. Ainsi, il est nécessaire de refonder la République pour arrêter son déclin dans tous les aspects, notamment socio-culturel, moral, économique et autres conformément au projet de société de notre parti ». Pour l'orateur, le projet de société de sa formation politique se décline sur la décentralisation administrative et économique, la formation par l'apprentissage aux jeunes des métiers, la réévaluation des cultures, des traditions et arts congolais et surtout la refondation démocratique, économique, sociale et environnementale.

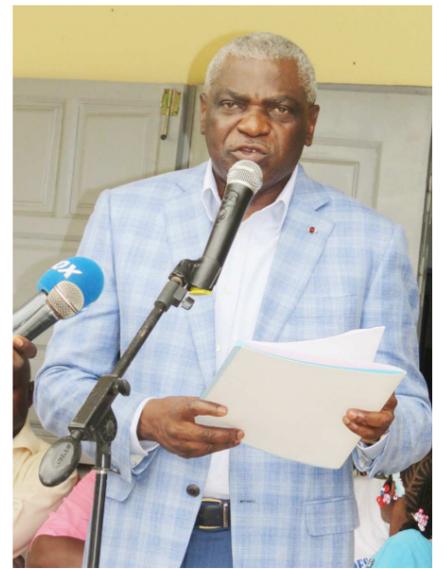
Jean Paul Bouiti est professeur à la retraite de sociologie à l'université Marien Ngouabi. Il fut l'un des dirigeants de l'Union patriotique pour le nouveau national et de l'Alliance pour la République et démocratie. «Renaissance» a pour emblème, un flambeau allumé dans un rectangle sur des couleurs vert, jaune et bleu et prône l'humanisme chrétien.

Séverin Ibara

Le congrès du MAR va avoir lieu en 2021

L'annonce a été faite au cours d'une réunion ordinaire tenue, il y a quelques jours, à Pointe-Noire, sous la direction de Roland Bouiti Viaudo, président national du Mouvement action et renouveau (MAR).

Le bureau politique du MAR s'est réuni dans la ville océane sous la direction de son président national pour réfléchir à la manière dont le parti devrait affronter les échéances électorales qui se profilent à l'horizon. Au menu de cette rencontre, la lecture politique, économique et sanitaire du pays. Ce bureau politique a également profité de cet instant pour annoncer aux membres, sympathisants et adhérents, la tenue d'un congrès en 2021. Lors de cette réunion, le président national du MAR a affiché la volonté de sa formation politique à poursuivre le parachèvement du projet engagé par sa formation politique visant à soutenir le Parti congolais du travail à réaliser un bon score électoral en vue de couronner les efforts consentis et le travail acharné et la dynamique dont fait preuve les adhérents du parti. Adoptant un ton ferme, Roland Bouiti Viaudo a appelé ainsi ses troupes à se mobiliser et à garder le même niveau d'espoir, de confiance et d'enthousiasme dans l'esprit du parti et de ses composantes particulièrement dans cette conjoncture exceptionnelle marquée par l'approche des échéances électorales. « L'ob-



Roland Bouiti Viaudo/DR

jectif principal de l'organisation des ateliers de renforcement des capacités des responsables des fédérations est l'amélioration de leur capacité de mobilisation, de communication et de fidélisation de l'électorat pour garantir une victoire éclatante à notre candidat, le camarade Denis Sassou N'Guesso, à l'élection présidentielle de mars 2021 », a dit Roland Bouiti Viaudo.

Notons que concernant la pandémie de covid-19, le bureau politique du MAR s'est réjoui des mesures courageuses prises par le gouvernement, depuis l'apparition de la crise sanitaire, et a félicité ce dernier pour les dispositions prises visant à concilier les équilibres économiques du pays et les attentes de la population.

Hugues Prosper Mabonzo

SANTÉ

Les étudiants du Centre de formation Don Bosco sensibilisés au sida

Le Club des jeunes pour l'éducation sexuelle et la santé (CJESS) a organisé un focus sur le sida à l'occasion de la journée mondiale de lutte contre cette pandémie.

Animée par Davy Herman Malanda, coordonnateur du CJESS, la session a eu pour but de sensibiliser les étudiants de l'école de formation et de métiers de Jean Bosco, située dans l'enceinte de l'église Saint-Jean-Bosco, à la maladie du sida. Les généralités sur le sida, le mode de transmission et de contamination, comment éviter la maladie et le traitement à suivre pour les personnes atteintes ont été au centre de ces échanges.

Au cours de ce focus, le coordonnateur du CJESS a exhorté les jeunes d'avoir une sexualité responsable. Ce qui va leur permettre d'acquérir une certaine maturité sexuelle pour prévenir les impacts de la sexualité comme le VIH-sida et des autres maladies sexuellement transmis-



Le coordonnateur du CJESS distribuant les préservatifs/DR

sibles. Dans un esprit participatif, ces échanges ont éclairé les étudiants qui ont suivi avec attention les conseils et informations délivrés par l'orateur. Signalons que cette rencontre a été rendue possible grâce à l'implication des responsables de l'église Saint-Jean-Bosco de Tié

Hervé Brice Mampouya

DISPARITION

Hervé Ntsakala Mankoussou a tiré sa révérence

Ancien chef de service des sports à Télé Congo Pointe-Noire, le journaliste Hervé Ntsakala Mankoussou s'est éteint, le 1er décembre, à Pointe-Noire des suites d'une maladie.

Hervé Ntsakala Mankoussou était un passionné de sport. De sa voix tonique et ses envolées oratoires, il se distingua dans les années 1980 à Dolisie comme correspondant de la Voix de la Révolution congolaise dans le département du Niari à l'époque devenue après Radio Congo. Ce fut un régal pour les auditeurs de suivre sa voix lors des reportages et retransmissions en direct des grands matchs qui se déroulaient au stade Pont de Dolisie.

A la fin des années 90, Hervé Ntsakala Mankoussou évolua au service des sports de Radio Congo Pointe-Noire comme journaliste sportif avant d'intégrer Télé Congo Pointe-Noire à la création de la chaîne départementale en 1998.

Animant les émissions et chroniques sportives, il fut longtemps apprécié du public pour sa connaissance du sport dans les départements de Pointe-Noire et du Kouilou. Journaliste talentueux, il fut aussi membre du cabinet de Jean-Claude Mouanda, ancien maire de Dolisie et membre de l'équipe de communication du ministre Pierre Mabiala. Adieu Hervé Ntsakala Mankoussou.

H.B.M.

VILLE OCÉANE

Les commerçants s'impatientent pour intégrer les marchés en construction

Les deux grands marchés de la capitale économique ont été démolis en 2015. Jusque-là, les travaux se poursuivent à un rythme irrégulier, selon les chantiers. Les vendeurs toujours dispersés continuent d'attendre.

Au marché central de Pointe-Noire, dit grand marché, dans le premier arrondissement Lumumba, les travaux lancés en 2017 se poursuivent. Echafaudage et vrombissement d'engins par-ci, coups de marteau par-là, le rythme de travail des ouvriers perchés sur les hauteurs du bâtiment R+2 en construction donne à croire que l'ouvrage compartimenté en deux blocs avec environ 5000 places pourra être livré dans les prochains mois. Pendant ce temps, les commerçants installés le long du mur de clôture du chantier attendent inlassablement la fin des travaux sous les parasols. « Ici, en cas de pluie ou autre intempérie, on ne peut pas se mettre à l'abri. Il est plus confortable d'être



Les commerçants aux alentours du grand marché en construction

dans le marché démolie depuis cinq ans et dont les travaux se poursuivent toujours », a expliqué Arnel Yekomono, vendeur de friperie. Par ailleurs, le chantier du deuxième grand marché de Pointe-Noire, communément appelé marché « Tié-Tié Massola », dans le troi-

sième arrondissement, est encore au niveau du soubassement alors qu'à la démolition, en 2015, les travaux ne devaient durer que quatorze mois. L'impatience des commerçants qui occupent les ruelles aux alentours se lit sur les visages. Les espaces occupés pour écouler leurs

marchandises, en effet, ne sont pas loin de la zone marécageuse souvent inondée à chaque pluie.

Lors de la démolition de ces deux principaux marchés de la ville océane, les commerçants ont été installés dans les marchés domaniaux de l'OCH et de la Foire, en at-

tendant la fin des travaux qui devaient durer 24 mois pour le premier et 14 mois pour le second. Seulement, les espaces ne répondent pas aux attentes si bien que certains ont préféré rester près des marchés en construction. « Nous ne pouvons aller ailleurs parce que cette zone de grand marché est très fréquentée. En étalant nos produits sur l'avenue, le contact est direct avec les clients qui ont déjà développé des habitudes d'achat », selon Corine Mavoungou, une vendeuse des ustensiles de cuisine étalés sur une petite nappe à même le sol. Faute de places, d'autres mettent la marchandise dans des brouettes et sillonnent la zone pour les écouler.

Entre les deux chantiers, c'est visiblement celui du marché moderne de Lumumba qui prendra fin avant celui de « Tié-Tié Massola ». Pour les vendeurs, la patience demeure le maître-mot.

Rominique Makaya

HUMANITAIRE

Plus de vingt mille ménages en détresse sociale

Dans la capitale économique, le taux des ménages en détresse sociale est plus élevé que ceux des autres catégories devant bénéficier des allocations d'urgence covid-19.

La ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Antoinette Dinga-Dzondo, a lancé les opérations de certification des ménages vulnérables et pauvres, bénéficiaires des allocations d'urgence. Dans le premier arrondissement, Lumumba, il y a 4143 ménages en détresse sociale ; à Mvoumou ils sont 3344, à Tié-Tié 11751, à Loadjili 12518, le taux le plus élevé, tandis qu'à Ngoyo les ménages de cette catégorie sont chiffrés à

de premier groupe, c'est-à-dire ceux qui doivent recevoir l'allocation en priorité », a expliqué la directrice générale de la solidarité, Anastasie Ossangatsama. A côté des ménages en détresse sociale il y en a qui sont classés dans la catégorie pauvres et vulnérables, d'autres en contentieux, d'autres encore non éligibles...

S'adressant aux administrateurs maires de Pointe-Noire, la ministre Antoinette Dinga Dzondo a souligné que



La ministre répondant question aux sur les enjeux de certification des ménages pauvres

« Il faut être davantage rigoureux à ce niveau considéré comme le dernier virage avant le paiement, car l'allocation doit parvenir aux vrais bénéficiaires »

venir aux vrais bénéficiaires », a-t-elle insisté en appelant ces derniers à l'impartialité, l'objectivité d'autant plus que les listes définitives des bénéficiaires seront établies après la certification pour être transférées aux agences de paiement.

Bien avant Pointe-Noire,

l'opération a été lancée dans d'autres départements, notamment Brazzaville, le Pool, la Cuvette ouest, les Plateaux, le Niari, la Sangha, la Cuvette, la Lekoumou...

La semaine dernière la certification a débuté à Madingou dans le département de la Bouenza. Là-bas, il y a 6067

dossiers reçus et traités dont 4176 en détresse sociale, 2045 vulnérables et pauvres, 286 non éligibles et 126 ayant été inscrits plus d'une fois. Après Pointe-Noire, la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire mettra le cap sur le Kouilou.

R.M.

70400. Le district de Tchiamba-Nzassi est également pris en compte avec un total de 2168 ménages en détresse sociale. « Il s'agit des ménages

la certification est l'étape où le pire commence. « Il faut être davantage rigoureux à ce niveau considéré comme le dernier virage avant le paiement, car l'allocation doit par-



République du Congo

MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT, DE L'ÉQUIPEMENT DU TERRITOIRE, DES GRANDS TRAVAUX

DELEGATION GÉNÉRALE AUX GRANDS TRAVAUX

COORDINATION TECHNIQUE

CELLULE D'EXECUTION DES PROJETS EN PARTENARIAT MULTILATERAL

PROJET DE DEVELOPPEMENT URBAIN ET DE RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRECAIRES

(DURQUAP)

COFINANCEMENT CONGO/BANQUE MONDIALE

BP 14729 BRAZZAVILLE

Tél: (242) 06 956 86 64 - Fax: 222 83 54 60 - Email: cepdurquapdggt@yahoo.com

Sous projet de reconstruction du marché de Tchiniambi 1, Pointe Noire

PLAN D'ACTION DE REINSTALLATION (PAR)

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

1. Introduction

Le sous projet de reconstruction du marché domanial de Tchiniambi 1, situé dans le quartier 404 (Tchiniambi 1) du 4ème arrondissement Loandjili de la ville de Pointe Noire, est porté par le Projet de développement urbain et de restructuration des quartiers précaires (DURQuaP).

Ce sous-projet est une réponse du DURQuaP à la demande des populations dudit quartier qui ont souhaité la modernisation et la sécurisation de leur marché dans le cadre des activités de la mise en œuvre du projet DURQuaP, dont l'accès aux infrastructures et services de base fait partie de ses objectifs de développement.

Il vise donc à dynamiser les activités commerciales par la mise en place de structures et d'équipements aptes à moderniser le marché, et à le rendre plus salubre et sécuritaire.

Les interventions ainsi projetées entrent dans le cadre de l'Accord de financement pour la mise en œuvre du Projet de Développement Urbain et de Restructuration des quartiers Précaires (DURQuaP) de Brazzaville et Pointe-Noire signé en décembre 2016 entre le Gouvernement de la République du Congo et la Banque mondiale (BM).

L'objectif principal du Projet DURQuaP est d'améliorer le cadre de vie de ces quartiers ciblés et de permettre à la population d'avoir accès aux infrastructures et aux services de base décentes.

Cependant, la réalisation de ces infrastructures, quoique très importantes pour l'atteinte de l'objectif suscité, pourrait engendrer des incidences sociales négatives telles que des pertes d'activités, de biens et de sources de revenus susceptibles de porter préjudices aux personnes affectées.

Ainsi, pour minimiser ces impacts et effets négatifs potentiels et optimiser les impacts et effets positifs, ce sous projet de reconstruction du marché de Tchiniambi 1 a requis la préparation d'un Plan d'Actions de Réinstallation (PAR).

Ce plan vise à prévenir et gérer de façon équitable les incidences sociales qui pourraient découler de la mise en œuvre du sous-projet et être en conformité avec la législation nationale et les exigences de Sauvegardes Environnementales et Sociales de la Banque mondiale notamment la PO 4.12.

2. Infrastructures et équipements prévus par le sous projet

Le marché à construire est un bâtiment doté d'une architecture complexe et moderne pour ce qui est des marchés domaniaux, qui épouse la presque configuration du site.

Par son traitement en volume et en façade, il inaugure un autre ensemble d'une architecture moderne avec une emprise au sol de 3 848,22 m². Il se développe sur un (1) niveau réparti au rez-de-chaussée. Les circulations se font par les allées, les différents couloirs et dégagements.

Globalement, l'ouvrage prévoit une halle marchande composée de onze (11) modules comprenant vingt-huit (28) emplacements, permettant ainsi au marché Tchiniambi 1 de disposer de trois-cent-huit (308) points de vente ; trois (3) blocs commerçants comprenant des boutiques de 20 m², des boutiques de type boucherie ou poissonnerie avec chambres froides ; et de la maison citoyenne-gabarit R+ 1.

Au rez-de-chaussée, la maison citoyenne comprend des boutiques de 20 m², local information du quartier, bureau du marché, infirmerie, local sécurité, noyau sanitaire (hommes, femmes et personnes à mobilité réduite), local entretien, locaux techniques et local poubelle.

Quant au R+ 1 de la maison citoyenne, elle abrite une salle polyvalente de 150 m², un bureau de femmes, une zone administrative pour la gestion du marché, un bureau administratif, une salle de réunion et des sanitaires.

Tableau récapitulatif des infrastructures et équipements prévus dans le marché

Désignation	Quantités
Boutiques	15
Boucheries et/ou poissonneries avec chambres froides	6
Local informatique	1
Infirmerie	1
Bureau du marché	1
Salle polyvalente	1
Bureau de direction	1
Pôle administratif open-space	1
Salle de réunion	1
Bureau de la femme	1
Tables en béton armé	308
Sanitaires	11
Douches	3
Local technique	2
Local groupe électrogène	1
Local photovoltaïque	1
Local entretien	1
Local poubelle	1
Espaces de stockage	3
Point information du quartier	1
Point sécurité	1
Puits perdus	2
Fosse septique avec 3 bacs	1

Source : Données reçues du DURQuaP, Juillet 2020

3. Démarche méthodologique

Pour procéder à l'élaboration de ce présent PAR, il a été adopté une démarche méthodologique basée sur plusieurs approches complémentaires avec un accent particulier mis sur l'information et la consultation des parties prenantes, notamment les personnes physiques et morales susceptibles d'être affectées par les activités du sous projet.

Ainsi, la démarche suivante a été adoptée pour réaliser ce PAR :

- Rencontres d'informations et de communication auprès des autorités et des populations

Elles ont consisté à dérouler une mission d'informations auprès des parties prenantes sous forme de rencontre d'informations à Pointe Noire (notamment au niveau de la mairie du 4ème arrondissement de la commune de Pointe Noire et dans le quartier 404 Tchiniambi 1). Ces rencontres avec les autorités administratives, les élus locaux de la zone du projet, les services techniques, les représentants des organisations communautaires de base, le comité du marché, etc. ont porté sur :

- la présentation du sous projet ;
- les objectifs du PAR ;
- l'objectif des consultations et enquêtes prévues ;
- la date butoir et les conditions d'éligibilité à la compensation et à l'assistance ;
- l'importance accordée aux avis, préoccupations et recommandations des parties prenantes.

- Caractérisation et visite de sites

En compagnie de l'administration locale du 4ème arrondissement de la commune de Pointe Noire, des services techniques pertinents, des représentants du comité du marché et du DURQuaP, il avait été procédé à une visite de caractérisation de l'emprise du marché.

- Recensement, inventaire et évaluation des biens et enquêtes socio-économiques

Une enquête exhaustive de recensement s'est déroulée du 24 au 30 Juillet 2020 et a permis de collecter toutes les données sur les pertes et les PAP dans l'emprise des travaux du marché.

C'est lors de cet exercice que les actifs (structures) et revenus affectés ont été évalués.

- Consultation des personnes affectées par le projet et des élus locaux
Des consultations individuelles et collectives ont été menées auprès des parties prenantes par le biais d'entretiens individuels et collectifs (questionnaires administrés aux PAP et guide d'entretien). Ces entretiens avaient pour objet de présenter le projet et les activités de réinstallation afin de recueillir les perceptions, les préoccupations et les recommandations y afférentes.

- Analyse des données et rédaction du rapport

A partir des données recueillies sur le terrain, le profil socio-économique de la population de la zone d'étude en général et des PAP en particulier a été dressé.

4. Impacts sociaux négatifs du projet

La mise en œuvre du sous projet de reconstruction du marché Tchiniambi 1 induira des pertes de biens et de sources de revenus dont les conséquences sont principalement des déplacements économiques.

En somme, le projet induira deux catégories de pertes :

- la perte de 288 structures (fixes, semi fixes et précaires) à usages de commerce et communautaire ; réparties comme suit :
 - 34 structures précaires à usage de Place d'affaires devant subir des pertes définitives ;
 - 1 structure fixe (Bloc sanitaire) appartenant au comité du marché de Tchiniambi 1 devant être démolie ;
 - 253 structures à usage de Place d'affaires devant subir des pertes temporaires. Ces 253 structures sont constituées de :
 - o 227 structures précaires ;
 - o 4 structures semi-fixes ; et
 - o 22 structures fixes.
- les pertes de revenus et de moyens d'existence tirés des activités commerciales et de services.

L'analyse approfondie des données collectées a permis d'obtenir, globalement, une population totale de 356 Personnes Affectées par le Projet (PAP).

5. Objectifs du PAR

Le PAR présente les éléments du programme de compensation et d'admissibilité associé au programme de réinstallation des personnes affectées par le sous projet de reconstruction du marché Tchiniambi 1, situé dans le 4ème arrondissement Loandjili, plus précisément au quartier 404 Tchiniambi 1 de la ville de Pointe Noire.

Ce PAR est rendu nécessaire parce que ledit sous projet affecte des biens appartenant à des personnes physiques et morales.

L'approbation de ces éléments par les autorités congolaises compétentes, le DURQuaP et la Banque mondiale permettra de présenter aux PAP un cadre complet de mesures qui sera exécuté au cours de la mise en œuvre du PAR aux fins de compenser leurs pertes et de les assister.

L'objectif principal de tout projet de réinstallation est d'éviter de porter préjudice aux populations. Le PAR a été élaboré en conformité avec le Cadre Politique de Réinstallation (CPR) du Projet Eau Electricité et Développement Urbain (PEEDU).

Plus spécifiquement, les objectifs du PAR sont de :

- minimiser, dans la mesure du possible, la réinstallation involontaire et l'acquisition de terres, en examinant toutes les alternatives viables dès la conception du projet ;
- s'assurer que les Personnes Affectées par le Projet (PAP) sont consultées et ont l'opportunité de participer à toutes les étapes charnières du processus d'élaboration et de mise en œuvre des activités de réinstallation involontaire et de compensation ;
- déterminer les indemnités en fonction des impacts subis, afin d'établir un processus de compensation juste, équitable, transparent, efficace et rassurant ;
- assister les personnes affectées dans leurs efforts pour améliorer leurs moyens d'existence et leur niveau de vie, ou du moins les rétablir, en termes réels, à leur niveau d'avant le déplacement ou à celui d'avant la mise en œuvre du projet, selon le cas le plus avantageux pour elles ;
- concevoir et exécuter les activités de réinstallation involontaire et d'indemnisation en tant que programme de développement durable, en fournissant suffisamment de ressources d'investissement pour que les personnes affectées par le projet aient l'opportunité d'en partager les bénéfices ;
- accorder une attention spéciale aux besoins des personnes les plus vulnérables parmi les populations affectées.

6. Éligibilité à la compensation et date limite d'éligibilité

Sont éligibles à la compensation : (a) les personnes qui ont des droits légaux formels sur la terre ou sur d'autres biens, reconnus par les lois du pays ; (b) les personnes n'ayant pas de droits légaux formels sur la terre ou sur d'autres biens au moment du recensement, mais qui peuvent prouver leurs droits en regard des lois coutumières du pays ; (c) les personnes qui n'ont pas de droits, légaux ou autres, susceptibles d'être reconnus sur les terres qu'elles occupent, et qui ne sont pas incluses dans les deux catégories décrites ci-dessus.

Dans le cadre du présent PAR, le recensement et les enquêtes socio-économiques ont été effectués du 24 au 30 Juillet 2020. La date limite d'éligibilité ainsi retenue est fixée au 30 Juillet 2020. Un communiqué a été diffusé par voie d'affichage au niveau (i) du siège du quartier 404 Tchiniambi 1 ; (ii) à l'entrée de l'église Saint-KISITO ; (iii) au siège du COLODE ; (iv) dans l'enceinte du marché Tchiniambi 1 ; et (v) dans les rues et avenues qui coiffent le marché Tchiniambi 1 (entrée SUD sur l'avenue Gérald Bitsindou, entrée Nord-Est, entrée Nord-Ouest, entrée rue Chinienzi et sur la rue Jean Célestin NGANGA). Toutefois, le communiqué n'a pas été affiché au niveau de la Mairie du 4ème Arrondissement car l'administration n'était pas favorable à la requête. La raison avancée est la suivante : « Personne ne portera attention à l'affichage car la mairie du 4ème arrondissement est très éloignée du quartier Tchiniambi 1 et cela risque de salir leur mur. ».

7. Profil sociodémographique et économique des PAP et de leurs ménages

Le tableau suivant dresse les tendances dominantes des indicateurs socioéconomiques et démographique des PAP du sous projet de Tchiniambi 1. Il est établi sur la base des résultats des enquêtes socioéconomiques menées auprès des PAP ayant répondu au questionnaire ménage.

Aspect	Indicateur	Tendance dominante	% / Moyenne
Sociodémographique	Sexe de la PAP	Féminin	83,81%
	Type de structure affectée	Précaire	89,49%
	Statut des PAP dans leurs ménages	Chef de ménage	88,35%
	Taille moyenne du ménage des PAP		6
	Age moyen des PAP		45
	Tranche d'âge des PAP	De 40 à 49 ans	26,99%
	Tranche d'âge des membres des ménages des PAP	De 15 à 65 ans	61,41%
	Nationalité des PAP	Congolaise	95,45%
	Statut matrimonial des PAP	Concubinage (union libre)	39,49%
	Niveau d'étude des PAP	Secondaire 1er cycle ou collège	48,30%
	Niveau d'alphabétisation des PAP	Sait lire et écrire couramment en français	66,48%
	Activité principale exercée par les PAP	Commerce	67,33%
	Pratique d'une activité secondaire par la PAP	Non	94,91%
Socio-économique	Personne en migration qui contribue à la prise en charge du ménage des PAP	Non	88,07%
	Revenu moyen mensuel des PAP		131 367 FCFA
	Dépense moyenne mensuelle des PAP		139 707 FCFA
	Appréciation des PAP sur leur niveau de vie par rapport à la communauté	Pauvre	51,42%
	PAP possédant une épargne déposée dans une structure financière	Non	95,17%
	PAP possédant une épargne gardée par devers elle	Non	88,35%
	PAP possédant des biens en location dont elle tire des revenus	Non	63,64%
	Appartenance des PAP à un groupe de solidarité	Non	82,95%
	Autres moyens de recours pour faire face à une situation d'urgence	Aucun	72,16%

8. Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP)

Dans le cadre des projets portés par le DURQuaP, un Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) a été mis en place. Toutefois, un MGP spécifique au PAR du marché de Tchiniambi 1 est ci-dessous proposé et doit s'intégrer dans le MGP du DURQuaP pour une meilleure cohésion dans sa mise en application.

Ce mécanisme qui commencera par la mise en place d'un dispositif d'enregistrement (au niveau Quartier et Projet) et de suivi de toutes les plaintes, implique les niveaux suivants :

- le niveau interne qui implique le DURQuaP (et son Consultant pour la mise en œuvre du PAR) ainsi que les plaignants. Cette phase consiste en l'analyse de la plainte pour une durée maximale de cinq (5) jours à compter de sa date d'enregistrement. Elle peut déboucher sur le règlement de la plainte et donc sa clôture. A défaut, l'étape suivante est déclenchée ;
- le traitement en Comité Local de Médiation (CLM) qui sera implanté dans le quartier 404 Tchiniambi 1 et comprenant, au moins, les personnes suivantes :
 - o le chef du quartier de Tchiniambi 1, Président du comité local de médiation ;
 - o un représentant des populations choisi, par exemple parmi les anciens ou les autorités traditionnelles, selon les cas ;
 - o un représentant du comité des PAP ;
 - o un représentant du DURQuaP.

Le CLM est convoqué par le Président et dispose d'un délai maximal de cinq (5) jours à compter de la date de transfert de la plainte audit comité pour trancher. En l'absence de satisfaction du plaignant relativement à la décision du CLM, l'instance qui suit sera saisie.

- Le traitement par le Comité de Gestion des Plaintes (CGP) qui constitue le dernier recours avant le tribunal devra durer au maximum 10 jours à compter de la date de transfert de la plainte par le CLM. Ce comité qui interviendra, si le niveau « quartier ou CLM » n'évolue pas dans son appréciation est composé, au moins, des personnes suivantes :
 - o le Maire du quatrième arrondissement, Loandjili de la commune de Pointe-Noire ou son représentant, Président du comité de gestion des plaintes ;
 - o un représentant du Comité Local de Développement (COLODE) ;
 - o un représentant du Comité de Gestion et de Développement Communautaire (CGDC) ;
 - o un représentant du DURQuaP ;
 - o un représentant du Comité des PAP.

Si, à l'issue de cette étape, aucune solution n'a été acceptée par le plaignant, le recours juridique est déclenché.

Le suivi du mécanisme de gestion des plaintes sera sous la responsabilité du Chargé de Mission en Sauvegardes Sociales du DURQuaP.

COOPÉRATION

La Russie maintient ses engagements en Afrique

L'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la Russie, Guéorgui Tchepik a animé le 2 décembre, à Brazzaville, une conférence de presse consacrée à la coopération entre la Russie, l'Afrique et le Congo, quelques mois après le début de la pandémie de covid-19 qui a totalement freiné la réalisation de nombreux projets.

« Les sociétés russes sont présentes un peu partout en Afrique. La partie russe s'est structurée pour le développement de cette coopération. Les engagements de la Russie envers l'Afrique ne seront pas reportés. La Russie prend au sérieux la nécessité de coopérer avec l'Afrique qui est le continent de nos amis traditionnels de longues dates », a déclaré l'ambassadeur Guéorgui Tchepik. « La Russie a fait un grand travail. Conformément aux conclusions du sommet de Sotchi, nous avons créé un partenariat Russie-Afrique. C'est un mécanisme tout à fait nouveau qui doit donner à cette coopération Russo-Africaine, un caractère plus structuré », a-t-il ajouté.

En 2019, lors du sommet de Sotchi, en effet, la Russie avait pris un certain nombre d'engagements pour accompagner l'Afrique, notamment dans la construction d'infrastructures. Pour le diplomate russe, le sommet de Sotchi est appelé à ouvrir un nouveau chapitre dans les relations entre son pays et l'Afrique. Avant le sommet Russie-Afrique qui se tiendra en 2022, il a indiqué que des consultations politiques annuelles auront lieu entre les ministres des Affaires étrangères de la Russie et ceux de l'Union africaine. Signalons que les premières consultations ont eu lieu en juillet dernier, par visioconférence.

« En ce moment, le niveau d'échange commercial entre la



Guéorgui Tchepik / crédit photo Adiac

Russie et l'Afrique s'élève à un milliard de dollars. C'est un bon résultat, mais beaucoup reste à faire pour améliorer ce chiffre », a indiqué l'ambassadeur, qui n'a pas manqué de rappeler la contribution « significative » de son pays en Afrique dans le domaine de la santé, notamment dans la lutte contre les maladies infectieuses comme Ebola et la Covid-19. La Russie, a-t-il dit, « est parmi les premiers à réagir à l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest en 2015 où elle a débloqué soixante millions de dollars. En Guinée, elle a déployé une brigade anti Covid-19 et un hôpital de campagne militaire ». Pour lui, « le soutien russe sera efficace pour combattre ce fléau ».

Toujours dans le cadre de la coopération entre la Russie et l'Afrique,

le diplomate russe a évoqué aussi la formation des cadres. Pour l'année scolaire 2020-2021, mille huit cent cinquante étudiants africains ont été inscrits dans des universités russes. Au total, plus de



Guéorgui Tchepik / crédit photo Adiac

vingt-mille étudiants africains fréquentent actuellement en Russie. « Il ne s'agit que des étudiants civils. Nous formons également les policiers, les militaires et le personnel spécialisé dans le maintien de la paix », a précisé l'ambassadeur.

La coopération Russie-Congo au beau fixe

Alors que la Fédération de Russie entend intensifier ses relations avec l'Afrique, ses rapports avec le Congo sont au beau fixe. Une embellie que les deux pays accentueront lors de leurs prochaines consultations politiques. Une opportunité que saisiront les deux pays pour évaluer la mise en œuvre des accords signés afin de mieux les adapter aux réalités géopolitiques actuelles.

Au centre des préoccupations : la

construction de l'oléoduc Pointe-Noire -Brazzaville - Ouesso. L'ambassadeur de la Russie a répondu qu'il s'agit d'un projet « très important ». « C'est un projet en discussion depuis un certain temps. Nous avançons rapidement vers les choses pratiques. J'espère que très bientôt on va passer à la construction de cette oléoduc », a-t-il précisé.

Dans le domaine de l'éducation et de l'action humanitaire, il a indiqué que « la coopération va bien ». Pour aider les étudiants congolais qui n'ont pas pu effectuer le déplacement cette année, au mois d'octobre en Russie, en raison de la pandémie, le centre culturel Russe a mis en place un dispositif des cours accélérés de la langue russe. En ce qui concerne le vaccin contre la covid-19, déjà disponible en Russie, l'ambassadeur a dit que la vaccination concerne, dans les premières semaines, les couches sociales vulnérables. Par ailleurs, la Russie a fait une proposition au Congo de faire une précommande de vaccin. La question est en train d'être examinée.

Répondant à la question sur l'apport de la Russie dans le processus électoral au Congo, l'ambassadeur Guéorgui Tchepik a indiqué : « la Russie souhaite un bon déroulement des élections au Congo. C'est un pays ami à qui on ne souhaite que du bien. Si le Congo veut la présence des observateurs russes, l'ambassade transmettra la demande à Moscou. La Russie ne s'ingère pas dans les affaires des pays amis. C'est une affaire interne, nous respectons la souveraineté du Congo ».

Yvette Reine Nzaba

CONGO-RUSSIE

Gueorgui Tchepik veut relancer la coopération sportive

Le diplomate russe a confirmé au ministre des Sports et de l'éducation physique sa volonté de relancer la coopération sportive entre la Fédération de Russie et la République du Congo.

« On a parlé de la possibilité de relancer la coopération en matière de sport entre la Fédération de Russie et le Congo. Nous excellons dans plusieurs domaines de coopération mais le sport ne comptait pas parmi ces domaines. C'est pourquoi mon ambition est de relancer cette coopération. On verra comment y procéder », a expliqué Gueorgui Tchepik au terme d'un entretien avec Hugues Ngouélondélé.

Les deux personnalités ont aussi échangé sur la situation actuelle du mouvement olympique international et sur le renouvellement des instances dirigeantes de l'Association internationale de boxe amateur (Aiba) qui pointe à l'horizon. L'Aiba est l'instance qui gère la boxe anglaise amateur au niveau international. Elle organise tous les deux ans les championnats du monde. Le Congo compte parmi les nations africaines affiliées à cette structure. La voix du Congo compte donc pour l'élection du nouveau président.

Notons que depuis juin 2019, le Comité international olympique (CIO) avait entériné la suspension de l'Aiba. Cette dernière a été d'ailleurs privée de l'organisation du tournoi de boxe olympique de Tokyo en raison de graves problèmes de gouvernance. Le CIO avait recommandé de suspendre l'Aiba tout en maintenant la boxe dans le programme des JO de Tokyo d'autant plus que les épreuves qualificatives de la boxe seront directement gérées par le CIO.

James Golden Eloué

FESTIVAL BILILI BD

L'exposition des métiers de la bande-dessinée ouvre le rendez-vous

La 5e édition du festival international de bande-dessinée (Bilili BD) se déroulera du 1er au 5 décembre dans la capitale congolaise. L'événement a été ouvert par le vernissage d'une exposition consacrée aux métiers de la bande-dessinée.

C'est en présence des ambassadeurs de France et du Tchad au Congo, François Barateau et Mbodou Seid, ainsi que des artistes évoluant dans l'univers de la BD et autres arts, qu'a été lancée le 01er décembre, à l'Institut Français du Congo (IFC), la 5ème édition du festival international de la bande dessinée du Congo. Ouvrant le festival, François Barateau a précisé que cette année, « le festival sera partiellement physique mais résolument numérique. Ce qui constitue un vrai défi. Plus de trente artistes internationaux seront présents, mais en ligne, depuis neuf pays : le Royaume unis, la Belgique, le Canada, les Etats-Unis, le Danemark, le Sénégal, le Cameroun, la République démocratique du Congo et la France. En présence, Bilili BD accueillera

six artistes de Brazzaville et de Pointe-Noire, dont nous pouvons découvrir leurs œuvres dans le Hall de l'IFC et sur les plateformes web des organisateurs ».

Le festival a officiellement ouvert ses portes par le vernissage de l'exposition sur les métiers de la BD. De l'idée à la conception d'une bande-dessinée, l'exposition interroge notamment sur, « Qu'est-ce qu'un scénariste ? Un illustrateur ? Quel est le rôle de l'imprimeur ? Qu'est-ce que l'autoédition ? Et comment se prépare une bande dessinée ? » avant d'y apporter des réponses. Cette initiative est le fruit de la toute première collaboration du festival BD de Montréal avec le Bilili BD festival. Ce festival propose, à travers cette vitrine photographique, un retour nécessaire

aux bases techniques de ce qui permet à l'art séquentiel de quitter l'imaginaire de son créateur pour atteindre les mains de son lecteur. L'exposition emmène le public à la découverte des coulisses d'un travail d'équipe hors du commun à travers neuf portraits particuliers de véritables passionnés de cette discipline, à savoir : François Lapierre, Denis Rodier, Luke Langille, Mathieu Loubert, Boum...

Organisée cette année sous la thématique « Le monde de demain : hyper connecté ou hyper isolé », durant cinq jours, le festival passera au peigne fin le monde nouveau que la pandémie de Covid-19 a fait émerger et développera notamment des discussions variées en lien avec les dessins animés 2D et 3D, le jeu vidéo ainsi que les cosplay. L'essentiel des activités, s'articulera autour des masters class, rencontres d'auteurs, séances dédicaces de BD, conférences débats, salons des éditeurs et bien d'autres. Le festival pré-



voit également une soirée de remise de prix et de nombreux lots à gagner aussi bien pour les participants que pour le public. Notons que depuis sa création en 2016, Bilili BD festival est dédié à la célébration de la créativité graphique ainsi qu'à la valorisation des auteurs de bande-dessinée du Congo et d'ailleurs. Au fil des ans, il est devenu un centre de formation et de visibilité pour tous les auteurs anglophone, arabophone, et francophone du continent africain. Selon la promotrice du festival, Joëlle Epée Mandengue dit Elyon's, le rendez-vous est une occasion de mettre à l'honneur un art et des artistes trop méconnus du Bassin du Congo afin de rendre compte de la diversité et de la richesse de ses influences et de ses œuvres.

Merveille Atipo et Grace Merveille Ngapia (stagiaire)